

13 février 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



PRÊT À TAUX ZÉRO DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**LE SNAPATSI, MEMBRE DE LA CNAS,
VOUS INFORME**

Nouvelles conditions :

Parce que les agents affectés en Ile-de-France ont de plus en plus de mal à y acquérir leur première résidence principale, nous avons obtenu :

- une hausse des montants empruntés, ce pour chaque catégorie de ménage,
- une durée du prêt qui s'allonge : de 7 ans elle passe à 9 ans et 10 ans. Ce qui facilite l'intégration de ce prêt dans le plan de financement global.

Parce que la rareté et la cherté des logements ne se fait pas uniquement ressentir en Ile-de-France, nous avons obtenu :

- l'extension au premier trimestre 2014 (1^{er} avril) du prêt à taux zéro du Ministère de l'Intérieur à 6 nouveaux départements en province bénéficiant d'une police d'agglomération : Alpes Maritimes (06), les Bouches du Rhône (13), la Gironde (33), le Rhône (69), le Nord (59) et le Bas Rhin (67).

Parce que le prix d'achat des logements est plus abordable en périphérie des départements d'Ile-de-France, nous revendiquons l'extension du dispositif aux départements suivants :

- l'Oise (60), l'Eure et Loire (28), la Marne (61), le Loiret (45), l'Eure (27), l'Yonne (89), l'Aisne (12) et l'Aube (10).

Bureau National
01.55.34.33.20

A
C
T
I
O
N
S
O
C
I
A
L
E



LE SNAPATSI FORCE DE PROPOSITION,

DÉFEND VOS INTÉRÊTS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT